

## Bulletin d'histoire politique

# Retours sur le droit de vote des femmes au Québec avant 1940 Le rôle du parti libéral

Yolande Cohen



Volume 20, numéro 2, hiver 2012

Les femmes en politique québécoise depuis 50 ans

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055941ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055941ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique

VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cohen, Y. (2012). Retours sur le droit de vote des femmes au Québec avant 1940 : le rôle du parti libéral. *Bulletin d'histoire politique*, 20(2), 13–24.  
<https://doi.org/10.7202/1055941ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2012

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# Retours sur le droit de vote des femmes au Québec avant 1940

## Le rôle du parti libéral

YOLANDE COHEN\*  
*Département d'histoire*  
*Université du Québec à Montréal*

Écrire l'histoire de la revendication du droit de vote en période d'exclusion partielle des femmes de la vie politique implique de revenir sur l'histoire des féminismes. Les questions qui consistent à comprendre comment ce droit a évolué après 1867, et à interroger l'octroi du droit de vote à certaines femmes par le gouvernement fédéral permettra de mettre en lumière cette période pendant laquelle les femmes du Québec peuvent voter aux élections fédérales, mais pas aux élections provinciales jusqu'en 1940. Nous appuyant sur les travaux témoignant du rôle essentiel d'organismes comme la FNSJB (Hebert, Cohen) ou des grandes figures suffragistes (Lévesque, Lamoureux, Maillé), on a choisi d'aborder les rivages moins connus des réseaux de femmes libérales. Le rôle du Parti libéral dans l'octroi du vote aux femmes nous semble avoir été souvent oublié dans ces histoires, alors même que la plupart des suffragistes, hommes et femmes se recrutaient en son sein. Nous présenterons ici certaines de leurs trajectoires comme autant d'exemples de leur implication. Cette histoire révèle les difficultés de l'analyse des différents paliers de gouvernement, qui implique de travailler sur une périodisation fine et sur les trajectoires de deux générations de militantes.

\* Ce texte complète une enquête menée sur l'histoire de la Fédération Nationale Saint-Jean Baptiste en faveur du droit de vote des femmes (et qui fait l'objet d'un article avec Hubert Villeneuve, à paraître) et d'un soutien du CRSH. Je tiens à remercier chaleureusement Hubert Villeneuve (doctorant à l'Université McGill et assistant de recherche dans mon équipe) de son aide précieuse dans la finalisation de ce texte.

Nous voulons montrer dans le présent travail le contexte dans lequel cette revendication s'inscrit, car ces femmes ont réussi à changer la culture politique canadienne-française, en inscrivant cette revendication à l'agenda d'un parti politique. Cette action fut possible à travers des liens informels, des réseaux d'amitiés, par lesquels auraient transité certaines revendications formulées par les groupes de femmes. Au Québec, de 1920 à 1940, la mobilisation des réseaux de femmes libérales va leur permettre de faire pression sur les instances du Parti libéral pour l'adoption de la loi octroyant le droit de vote aux femmes au Québec en 1940. Mais voyons ce qu'il en est d'abord durant la période qui précède l'acquisition de ce droit.

### **L'émergence du mouvement suffragiste**

Le mouvement suffragiste se développe à travers le Canada durant la décennie 1870. L'inauguration en 1876 du Toronto Women's Literary Club, animé par Emily Howard Stowe, première femme médecin, apparaît comme le moment fondateur<sup>1</sup>. Avec la création du *National Council of Women of Canada*, en 1893, la revendication suffragiste est désormais portée par des regroupements de femmes au plan national. De 1916 à 1922, les femmes obtiennent ainsi le droit de vote dans toutes les provinces, sauf au Québec et à Terre-Neuve<sup>2</sup>. La Première Guerre mondiale accélère grandement ce processus, alors qu'un consensus semble s'imposer pour donner ce droit à toutes les Canadiennes, pour leur impressionnante mobilisation durant la guerre<sup>3</sup>. Après les élections fédérales de 1917, qui sont ainsi les premières dans l'histoire canadienne où une partie des femmes peuvent voter (le Premier ministre canadien Robert Borden ayant accordé le droit de vote aux parentes de soldats dans une mesure controversée), le suffrage est finalement accordé à l'ensemble des femmes canadiennes sans distinction en mai 1918. Avec l'obtention du suffrage féminin à l'Île-du-Prince-Édouard en 1922, les Québécoises sont les dernières Canadiennes à ne pouvoir voter au niveau provincial.

Au Québec, c'est une toute nouvelle partie qui se joue, alors que le pallier provincial est celui duquel relève l'ensemble des questions sociales (santé, éducation, assistance sociale) sur lesquelles l'Église catholique tient à garder son contrôle, compliquant d'autant la tâche des suffragistes québécoises. Tout comme ailleurs, le mouvement est ici porté en grande partie par des associations de femmes qui se constituent dans le cadre du vaste mouvement de réforme urbaine de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. C'est le cas du Montreal Council of Women (MCW), filiale montréalaise du National Council of Women of Canada, qui voit le jour en 1893. Dirigé par Octavia Grace Ritchie-England, le Conseil se préoccupe des problèmes socio-sanitaires de la métropole, revendique l'amélioration de la condition juridique des femmes, et défend la cause du suffrage féminin en présentant des pé-

titions et en organisant des conférences où sont invitées des suffragettes britanniques à Montréal. C'est dans le NCW, aux côtés de Ritchie-England, que Marie Gérin-Lajoie, future dirigeante de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB), fait ses premières armes sur la question du suffrage féminin<sup>5</sup>.

La fondation de la FNSJB en 1907 marque la volonté des femmes franco-catholiques de s'organiser en un groupe séparé de celui des hommes de la Société Nationale Saint-Jean-Baptiste<sup>6</sup>. D'emblée, le clergé souhaite voir la Fédération se limiter aux activités caritatives et délaissier les propositions d'ordre plus politique dans un ensemble de domaines, et particulièrement sur la question du suffrage féminin. Malgré leur volonté de ne pas s'aliéner les autorités cléricales, et la division sur cette question au sein même de leur organisation, les dirigeantes de la FNSJB feront la promotion du droit de vote des femmes : leur activisme ouvertement assumé, la Fédération est la principale force suffragiste parmi les femmes franco-catholiques au Québec jusqu'au début des années 1920.

Mais le mouvement ne parvient pas à juguler la toute puissance des forces anti-suffragistes. Un sondage parmi les lecteurs du *Montréal Daily Star* publié en 1912 montre que seulement 11,8% des répondants affirment soutenir le principe du droit de vote aux femmes, un taux beaucoup plus faible qu'ailleurs au Canada<sup>7</sup>. La bataille s'annonce difficile : surpris par la rapidité avec laquelle le vote féminin fut octroyé au fédéral, les milieux traditionalistes au Québec s'adaptent. Apparaît ainsi l'argument selon lequel le droit de vote des femmes au fédéral n'est pas aussi important que celui qu'elles auraient au provincial ; que le vote des québécoises au fédéral permet de compenser les effets potentiellement néfastes pour eux du vote des femmes protestantes à l'échelle pancanadienne ; ou encore que les femmes du Québec ne brûlent pas d'envie de pénétrer le monde quelque peu trouble de la politique provinciale de l'époque<sup>8</sup>.

La FNSJB doit continuellement rassurer les autorités cléricales, dont elle reconnaît en principe l'autorité et avec lesquelles la bonne entente est nécessaire pour mener à bien les œuvres caritatives et éducatives<sup>9</sup>. En 1922, l'épiscopat remporte une bataille en réussissant à forcer la FNSJB à ne plus être porte-parole du suffrage des femmes. De fait, après quelques années de stagnation, le suffragisme va se reconstruire en dehors de la Fédération mais à partir des réseaux qui s'y sont construits. Dans le combat suffragiste, le Parti libéral provincial sera le véhicule politique où se canalise la grande majorité des pressions, et ce pour plusieurs raisons. En premier lieu, les suffragettes s'identifient aux valeurs prônées par celui-ci, principalement la volonté de démocratiser les institutions, de réformer l'éducation et de confiner l'Église à sa fonction religieuse. Des trois chefs se succédant à la barre du Parti Conservateur provincial durant les années 1920 et 1930 (Arthur Sauvé, Camilien Houde et Maurice Duplessis), aucun

n'est partisan du suffrage féminin provincial, et leur base électorale, davantage rurale, est moins susceptible d'appuyer l'idée que celle des Libéraux<sup>10</sup>. Si les deux leaders libéraux dirigeant le Québec pendant 31 ans, Lomer Gouin (1905-1921) et Alexandre Taschereau (1921-1936), sont de même personnellement opposés au suffrage féminin, leur caucus et leur électorat comptent un nombre grandissant de partisans du suffrage féminin, et les principales dirigeantes du mouvement suffragiste entretiennent souvent d'excellents rapports avec les dirigeants libéraux, étant souvent elles-mêmes associées à l'élite libérale de la province. Ainsi, Taschereau, nouvellement élu premier ministre, accepte en 1921, suite à une demande expresse de Marie Gérin-Lajoie, d'ouvrir le congrès annuel de la FNSJB, où il réitère son opposition aux « réclamations en faveur du suffrage féminin [car elles] sont d'origine américaine et non pas française », et échange une longue correspondance avec Gérin-Lajoie sur des sujets tels la réforme du Code civil<sup>11</sup>. Finalement, le Parti libéral représente pour les suffragistes un avantage indéniable en terme d'accès au pouvoir: de l'élection de Félix-Gabriel Marchand en 1897 jusqu'à la défaite de Louis-Alexandre Taschereau en 1936, cette formation politique domine sans partage sur la scène québécoise. Durant toute cette période, le Parti libéral provincial est l'allié du Parti fédéral, qui domine cette alliance, même si dans les années 1920 le gouvernement libéral de Québec se montre autonomiste par rapport au gouvernement central, qu'il soit libéral ou conservateur<sup>12</sup>.

## Les pionnières

Le chemin qui mène au suffrage fut long et parsemé d'embûches pour toutes ces femmes qui y ont investi toute leur énergie. Nous connaissons un peu celles qui se sont engagées dans une campagne qui les plaçait véritablement à l'avant-garde de leur milieu. La présentation des biographies de trois d'entre elles, francophones, nées dans les années 1850 à 1870, illustre les engagements multiples et croisés de ces pionnières du mouvement féministe suffragiste. On verra que leur politisation dans le giron libéral se fait très tôt, par leur famille et par leur engagement en faveur du droit de vote des femmes.

Caroline Dessaulles-Béique (1852-1954) est née à Saint-Hyacinthe en 1852. Petite-fille du seigneur de Saint-Hyacinthe, elle est aussi la fille d'un conseiller législatif. Elle épouse Frédéric-Liguori Béique en avril 1875. Cet avocat libéral du comté de Salaberry, nommé sénateur en 1902<sup>13</sup>, fut également l'un des fondateurs du journal libéral *Le Canada*. Ils auront dix enfants. L'engagement de Caroline Béique débute dès 1893. Elle joue alors un rôle important dans la fondation d'une filiale du National Council of Women of Canada/Conseil national des femmes du Canada (NCWC), le Montreal Local Council of Women. (MLCW). Elle sera membre du Bureau

présidentiel de 1906 à 1908 et du Comité exécutif de 1909 à 1910<sup>14</sup>. En 1903, elle contribue à la fondation du Comité des dames patronnesses de l'Association Saint-Jean-Baptiste (ASJB) et en devient la première présidente alors que son époux est président de l'ASJB<sup>15</sup>.

L'année suivante, elle fonde l'École ménagère provinciale, qui a pour objectif de préparer adéquatement les jeunes filles à remplir leur rôle traditionnel, mais aussi de professionnaliser le travail domestique. Elle en sera la première présidente. En 1907, Béique et Marie Gérin-Lajoie élargissent le mandat du Comité des dames patronnesses de l'ASJB et fondent la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB). Elle en assume la présidence jusqu'en 1913 en plus de faire partie du premier Comité honoraire de l'Hôpital Sainte-Justine dirigé par Justine Lacoste-Beaubien. Elle sera par la suite membre du Comité d'honneur du Comité de l'assistance par le travail de la FNSJB (1914) et une des deux présidentes d'honneur (1926-1933). À plus de 60 ans, lors de la Première Guerre mondiale, elle s'engage dans des organismes tels que la Croix-Rouge et la Ligue Khaki. On la retrouve en 1922 parmi les fondatrices du Comité pour le suffrage féminin en compagnie de Thérèse Casgrain, Marie Gérin-Lajoie, Idola Saint-Jean, Grace Ritchie-England, Isabella Scott et Carrie Derrick. Son engagement en faveur des femmes ne s'est jamais démenti, et on la retrouve ainsi dans toutes les grandes causes féministes de la période, qui aboutissent à la revendication du suffrage, dont elle va voir la réalisation en 1940.

Caroline Leclerc-Hamilton (1857-1945)<sup>16</sup> est née à Montréal le 5 octobre 1857. Son père était négociant en bois. Éduquée par les Dames du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet, Leclerc s'implique dans les œuvres, dès sa sortie du couvent. Le 3 juillet 1889, elle se marie avec Henry Hamilton, le fondateur de la firme commerciale Hamilton Company. Fondatrice de la première goutte de lait francophone en 1901, elle participe également à l'Association Aberdeen et elle est secrétaire de l'Œuvre des livres gratuits. Elle collabore en 1907 avec Caroline Béique et Marie Gérin-Lajoie à la fondation de la FNSJB et ce, malgré le décès de son mari et son retrait à l'Institut des sourdes-muettes. Hamilton sera conseillère au sein du Comité de l'assistance par le travail de la FNSJB en 1914 et membre du Bureau de direction de *La Bonne Parole* (organe de presse de la Fédération) en 1915. Elle a près de 55 ans en 1912 lorsqu'elle élabore et réalise son projet le plus ambitieux, l'Assistance maternelle. Avec l'aval de M<sup>gr</sup> Bruchési, l'œuvre est rapidement fondée. Hamilton est décorée par le pape en 1927 et on la nomme Officier de l'Empire britannique en 1934. Elle s'éteint en novembre 1945, après avoir également vu le suffrage accordé aux femmes.

Robertine Barry (1863-1910)<sup>17</sup> est née le 26 février 1863 à l'Isle-Verte dans le comté de Témiscouata. Robertine Barry arrive à Montréal en 1891 pour faire sa place dans le monde journalistique et littéraire. Cette année-là, elle devient chroniqueur à *La Patrie*, qui est alors un journal libéral, et

signe sous le pseudonyme de Françoise. En 1900, elle collabore, au sein du NCWC, à la rédaction de l'ouvrage *Les femmes du Canada, leur vie, leurs œuvres* à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris. En 1902, elle fonde *Le Journal de Françoise* qui sera publié jusqu'en 1909. Ce bimensuel entend présenter aux femmes une publication qui leur ressemble et des informations qui les touchent : textes littéraires, poésie, nouvelles, chroniques, et articles d'actualité. En 1906, elle est appelée à représenter le gouvernement canadien à l'Exposition internationale de Milan. Et l'année suivante on la retrouve parmi les fondatrices de la FNSJB. En 1909, le premier ministre libéral du Québec Lomer Gouin la nomme inspectrice du travail féminin dans les établissements industriels, sur recommandation de la FNSJB. Elle est encore en poste en 1910 lorsqu'elle est victime d'une congestion cérébrale et meurt précocement à l'âge de 46 ans. En plus de collaborer à différents périodiques tout au long de sa carrière, Barry a aussi publié un recueil de nouvelles et une pièce de théâtre.

Ces trois itinéraires montrent les intersections de l'activité caritative et de l'engagement en faveur du suffrage de ces femmes. On verra un changement dans la stratégie utilisée par le groupe de femmes qui en prennent le relais. Les itinéraires de quelques-unes d'entre elles montrent une véritable action concertée avec certains membres influents de l'establishment libéral du Québec.

### **Le rôle des réseaux de femmes libérales en faveur du suffrage**

L'implication des militantes féministes en faveur du suffrage aux côtés du parti libéral a été longtemps passée sous silence dans l'historiographie du droit de vote. Et bien que nous connaissons désormais les grandes figures du suffragisme canadien que sont Marie Lacoste Gérin-Lajoie (1867-1945) et Grace Ritchie-England (1868-1948)<sup>18</sup> qui a cofondé avec Carrie Derrick la Montreal Suffrage Association en 1913, nous en savons moins sur les liens formels ou informels qu'elles ont avec le Parti libéral du Canada et sa section au Québec. Pour celles, un peu plus jeunes qu'elles, comme Madeleine Gleason-Huguenin (1875-1943)<sup>19</sup>, fondatrice de la *Revue Moderne* en 1919, Idola Saint-Jean (1880-1945) qui fonde l'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec en 1927 et Mariana Beauchamp-Jodoin (1881-1980), l'engagement en politique aux côtés du Parti libéral dans les années 1920 et 1930 ne fera pas de problème. Cette dernière, fervente libérale, a 45 ans lorsqu'elle réunit chez elle, en juillet 1926, un groupe de femmes dans le but de fonder un club de femmes libérales portant le nom de Wilfrid-Laurier. En 1930, Idola Saint-Jean se présente comme libérale indépendante dans le comté de Saint-Denis-Dorion alors que Grace Ritchie-England se présente pour le Parti libéral dans Mont-Royal<sup>20</sup>. De son côté et fort de ce succès, le Parti libéral encourage l'organisation des femmes dans toutes

les provinces, y compris au Québec. L'action d'un certain nombre de femmes, engagées en faveur du suffrage, va alors déterminer l'issue de cette campagne.

Contrairement aux pionnières, dont les itinéraires combinent à la fois la revendication suffragiste et celle en faveur d'une amélioration de la condition des femmes comme mères (maternalisme), ce second groupe de femmes présente des traits où la revendication égalitaire l'emporte sur la revendication maternaliste. Leurs trajectoires révèlent bien les deux grandes étapes de la revendication suffragiste au Québec, au niveau fédéral et puis provincial.

Ce sont Thérèse Casgrain et Idola Saint-Jean qui dominent le suffragisme québécois jusqu'à la fin des années 1930. Issues toutes deux des milieux aisés montréalais, elles voient toutes deux dans l'obtention du droit de vote non pas une fin en soi, mais le meilleur moyen pour faire avancer les nombreux dossiers d'un vaste programme de justice sociale comprenant l'égalité juridique, l'accès au travail, et l'assistance publique<sup>21</sup>. Casgrain a repris en main en 1927 le Comité pour le Suffrage féminin, qui avait été initialement fondé en 1922 par un groupe de femmes francophones et anglophones réunies autour de Marie Gérin-Lajoie<sup>22</sup>. Le CPSF devient la Ligue des droits de la femme (LDF), et son mandat est considérablement élargi afin d'inclure désormais diverses revendications liées au droit des familles. Pour sa part, Saint-Jean quitte son poste de secrétaire du CPSF pour aller fonder l'Alliance Canadienne pour le vote des femmes<sup>23</sup>.

Contrairement à la FNSJB, qui était strictement non-partisane, les organisations menées par Casgrain et Saint-Jean entretenaient ouvertement des liens avec le Parti libéral du Québec. De même, elles entreprennent conjointement de multiples marches sur l'Assemblée législative du Québec, qui est annuellement assaillie par les suffragistes réclamant l'adoption d'un projet de loi autorisant le droit de vote des femmes au provincial. Si les pèlerinages successifs à Québec furent insuffisants à cet égard, ils n'en constituent pas moins un excellent moyen de sensibiliser à la cause du suffrage féminin l'opinion publique québécoise<sup>24</sup>. Toutefois, là où Saint-Jean garde une certaine distance par rapport aux élites politiques, et manifeste une conception plus égalitaire et radicale du féminisme à travers ses allocutions et écrits, notamment la revue *La sphère féminine* dont elle est la principale contributrice, Casgrain oriente explicitement sa stratégie sur les relations qu'elle entretient avec l'establishment libéral, tant provincial que fédéral. À chacune des apparitions de Casgrain à l'Assemblée législative, les députés font rapidement groupe autour d'elle, lui permettant de mettre de l'avant son esprit et ses aptitudes mondaines. Les Casgrain sont par ailleurs en excellents termes avec nombre de personnalités libérales influentes, au premier chef desquels Ernest Lapointe, ministre fédéral de la Justice et lieutenant québécois de MacKenzie King, qu'ils reçoivent dans

leur maison d'été de Charlevoix. Cette relation avec Lapointe se révèle déterminante pour l'obtention du suffrage féminin en 1940.

Si la défaite électorale de Taschereau aux mains de l'Union Nationale de Duplessis en 1936 a pu initialement sembler un revers pour les forces suffragistes, elle leur sera finalement salutaire. Tant qu'ils étaient au pouvoir à Québec, les Libéraux avaient affiché une attitude relativement timorée face au vote féminin, laquelle reflétait non seulement l'opposition personnelle de Taschereau, mais aussi l'allergie aux idées nouvelles caractérisant souvent les partis au pouvoir. À de nombreuses reprises depuis 1927, l'Assemblée législative fut saisie de la question du suffrage féminin à l'instigation de députés suffragistes déposant des projets de loi privés à cet effet (tels Victor Marchand en 1927 ; Irénée Vautrin en 1931), mais ceux-ci furent tous rejetés avec le vote des membres du gouvernement. Adélar Godbout, par exemple, a toujours voté contre le suffrage féminin lorsqu'il était ministre du gouvernement Taschereau.

La défaite électorale permet ainsi le changement de garde à la tête des libéraux qui voit le départ d'Alexandre Taschereau et l'arrivée de Godbout, lequel doit obtenir l'appui des femmes au vaste chantier de réformes sociales qu'il souhaite mettre de l'avant. De même, l'échec électorale de 1936 a placé les Libéraux provinciaux dans une position de grande dépendance vis-à-vis leurs homonymes fédéraux. Dans ce contexte, l'appui qu'apporte Ernest Lapointe en juin 1938 à Thérèse Casgrain au congrès du Parti libéral se révèle décisif<sup>25</sup>. Fortes du soutien du ministre de la Justice fédéral, Casgrain et la quarantaine de déléguées qu'elle dirige réussissent à inclure dans le programme du parti le suffrage féminin. Lors des élections de 1939, tant la LDF et l'Alliance canadienne d'Idola Saint-Jean appuient ainsi ouvertement les Libéraux, qui sont les seuls à avoir mis ce point dans leur programme.

Suite à sa victoire électorale en 1939, Godbout affirme ainsi que bien qu'ayant précédemment voté contre le suffrage féminin, il parrainera lui-même le projet de loi octroyant le vote aux femmes, car les temps ont désormais changé. Les Québécoises obtiennent le droit de vote provincial en avril 1940. Sur un modèle analogue à celui du Canada anglais, le vote est octroyé aux femmes pour services rendus à la nation. Il récompense la contribution des femmes à la société. Dans son discours en chambre, Godbout mentionne les raisons qui le poussent à présenter son projet de loi pour ces «jeunes filles qui, du sein de nos associations de bienfaisance et de charité, se dévouent de tout leur cœur pour nous. Je vous demande que nous enlevions toute entrave à l'influence bienfaisante de la femme dans notre société»<sup>26</sup>. La *Loi accordant le droit de vote et d'éligibilité aux femmes* (projet de loi 18) est finalement adoptée le 25 avril 1940<sup>27</sup>.

Suite à l'obtention du suffrage et après la mort d'Ernest Lapointe en 1941, Casgrain prendra une certaine distance avec les Libéraux, et se rap-

prochera du CCF (Cooperative Commonwealth Federation), dont elle sera cheffe de l'aile québécoise, le Parti social démocratique du Québec, de 1951 à 1957. Si certaines anciennes suffragistes la suivent dans cette direction, la plupart demeurent associées au Parti libéral, provincial et fédéral. Sa collaboratrice de longue date dans la LDF, Florence Fernet-Martel, demeure ainsi proche des milieux libéraux, ce qui lui permettra d'entreprendre une longue carrière dans la fonction publique fédérale. En 1950, l'ancien Club Wilfrid Laurier des femmes libérales, toujours mené par Mariana B. Jodoin, devient la section québécoise de la Fédération nationale des Femmes libérales (FNFL). Il faudra attendre en fait l'émergence du Parti québécois vers la fin des années 1960 pour que l'ascendant du Parti libéral sur le mouvement féministe québécois soit sérieusement contesté.

## Conclusion

Ce bref aperçu de l'histoire du mouvement en faveur du suffrage des femmes au Québec démontre la complexité, mais aussi l'importance, des liens formels et informels ayant uni deux générations de suffragistes avec le Parti libéral, québécois mais aussi fédéral. Ces partis étant dépourvus de vie démocratique, leur militantisme ne pouvait s'exercer à travers les instances officielles du parti et s'est donc déployé dans des réseaux plus informels, par leurs contacts et relations personnelles. Par une action méthodique, et en saisissant l'opportunité historique d'un changement de garde politique, celles-ci ont su canaliser leurs efforts à l'intérieur d'un parti politique afin d'inscrire leur revendication à son agenda en 1938.

Alors même que les femmes demeurent exclues du droit de vote provincial, l'activisme de deux générations de suffragistes a permis le développement d'une culture politique plus inclusive et plus égalitaire. Cet épisode de l'histoire des femmes témoigne aussi de l'action concertée entre différents groupes féministes et de leurs alliances stratégiques avec des hommes et partis politiques (en l'occurrence le Parti libéral) pour l'obtention de ce droit. En ce sens, la mobilisation de ces quelques femmes et hommes en faveur de l'égalité sera déterminante dans l'acquisition de ce droit, au Québec aussi.

## Notes et références

1. Dans l'ouvrage de 1950 longtemps vu comme le classique de l'historiographie du mouvement suffragiste au Canada, Catherine L. Cleverdon y écrit : « The movement for woman suffrage in Canada was initiated largely because of the vision and courage of Dr. Emily Howard Stowe of Toronto ». Catherine L. Cleverdon, *The Woman Suffrage Movement, The Woman Suffrage Movement in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1950, p. 19.

2. Diane Lamoureux, *Citoyennes? Femmes, droit de vote et démocratie*, Montréal, Éditions du Remue-Ménage, 1989, p. 32.
3. Le *Wartime Election Act* et le *Military Voters Act* de septembre 1917, adoptés deux mois avant les élections fédérales, accordent le droit de vote aux seules femmes ayant servi dans l'armée, ou épouses et parentes de soldats. Le mouvement suffragiste canadien se retrouve divisé, non seulement sur la question de cette extension partielle du droit de vote aux femmes, mais aussi sur la question de la conscription, laquelle oppose le Canada anglais (l'approuvant) et français (s'y opposant). L'importante *National Council of Women* se replie dans une neutralité complice du gouvernement Borden; le MCW, sa branche montréalaise, n'adopte aucune résolution sur la question, du fait de ses déchirements internes, mais la plupart de ses membres soutiennent le gouvernement. Sa présidente Ritchie-England, opposée à la conscription, soutient pour sa part les Libéraux de Laurier, ce qui lui vaudra une demande de destitution (laquelle échouera ultimement) de la part des membres du MCW. Tarah Brookfield, «Divided by the Ballot Box: The Montreal Council of Women and the 1917 Election», *The Canadian Historical Review*, vol. 89, n° 4, décembre 2008, p. 486-499.
4. Yolande Pinard, et Marie Lavigne, «Travail et mouvement des femmes: une histoire visible: bilan historiographique», dans Marie Lavigne et Jennifer Stoddart (dir.), *Travailleuses et féministes: les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, 34. Les auteures rappellent les manifestations des «ménagères» contre le prix trop élevé du pain sous le régime français, «la participation des femmes aux événements de 1837-1838, les œuvres de charité laïques ou intégrées dans les communautés religieuses».
5. C'est elle qui, en 1902, au nom du MCW, formule une requête auprès des échevins pour les empêcher de retirer le titre d'électrices aux 4,804 montréalaises locataires, lesquelles ont obtenu le droit de vote à Montréal depuis 1899 (les femmes adultes et veuves contribuables l'ayant obtenu dix ans auparavant).
6. La création de la FNSJB ne met toutefois pas fin à la collaboration entre femmes francophones et anglophones sur la question du vote. Ainsi, le MCW, la section montréalaise de la Women's Christian Temperance Union (WCTU) fondée en 1883-1884, et la FNSJB encouragent les femmes à voter pour les candidats réformateurs aux élections municipales de 1910 et de 1912. De même, Marie Gérin-Lajoie accompagnée de Carrie Derick, de la Montreal Suffrage Association et de Octavia Grace Ritchie-England de la MCW, vont en 1915 réclamer au premier ministre Lomer Gouin le droit de vote provincial aux femmes, arguant que celles-ci votent déjà au municipal depuis des décennies. Voir Anne-Marie Sicotte, *Marie Gérin-Lajoie: conquérante de la liberté*, Montréal, Éditions du Remue-Ménage, 2005, p. 291.
7. Tarah Brookfield, «Divided by the Ballot Box», *loc. cit.*, p. 479-480. C'est alors que la FNSJB oriente son combat sur la tempérance, une façon pour elle de ne pas heurter les positions anti-suffragistes de l'Église tout en faisant la promotion du suffrage: «La question de savoir si la Fédération doit s'occuper du vote des femmes sera soumise au comité de tempérance, car il est bien entendu que nous ne devons appuyer que les candidats qui seront en faveur de la

- tempérance». Archives Nationales du Québec, Fonds Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste (ci-après, ANQ-FFNSJB), P120/11-7, bob. 6823, cahier n° 2, p. 6, Assemblée du bureau de direction de la FNSJB, 8 janvier 1910.
8. En témoigne cette citation de Françoise Gaudet-Smet sur le droit de vote des femmes : « Je n'étais pas contre, en principe. Mais la Québécoise, surtout dans les campagnes, n'y était pas prête. Elle ne s'en faisait pas sur son influence. Elle menait son foyer, oui, mais la société la tenait en dehors de la chose publique. La politique, alors, c'était un trafic de votes, une occasion de « soulâdes », d'assemblées contradictoires et de batailles où la femme n'avait pas sa place ». Citée dans Micheline Dumont et Collectif CLIO, *L'Histoire des femmes au Québec*, p. 363. Soulignons aussi que dans ce dernier passage, le fait que les femmes votaient déjà au niveau fédéral est complètement ignoré.
  9. Yolande Cohen et Chantal Maillé, « Les cours d'instruction civique de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste : Une voie d'accès à la citoyenneté politique pour les femmes du Québec », *Recherches féministes*, vol. 12, n° 2, 1999, p. 46.
  10. Maurice Duplessis approuve toutefois en 1929 l'idée d'octroyer le droit de vote municipal à toutes les femmes mariées payant des taxes, qu'elles obtiennent bel et bien. De même, il approuve en 1931 l'idée d'admettre les femmes au Barreau.
  11. ANQ-FFNJB, P120/3-1, bob. 6819, doc. 367, Louis-Alexandre Taschereau à Marie Gérin-Lajoie, 21 février 1921.
  12. Vincent Lemieux, *Le Parti libéral du Québec. Alliances, rivalités et neutralités*, Sainte-Foy, Québec, PUL, 1993, p. 15.
  13. Pierre Drouilly, *Répertoire du personnel politique québécois, 1867-1989*, Québec, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 3<sup>e</sup> édition, Québec, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 1990, collection « Bibliographie et documentation », n° 11, p. 39.
  14. Yolande Pinard, *Le féminisme à Montréal au commencement du xx<sup>e</sup> siècle (1893-1920)*, mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 1976, p. 246.
  15. Maryse Darsigny, « Caroline Béique (1852-1946). Cofondatrice de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste », dans Maryse Darsigny et al. (dir.), *Ces femmes qui ont bâti Montréal. La petite et la grande histoire des femmes qui ont marqué la vie de Montréal depuis 350 ans*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 1994, p. 154-155. Voir aussi Le collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Éditions Le Jour, 1992, p. 279.
  16. Yvonne Martineau, *L'Assistance maternelle à Montréal*, dissertation, Montréal, École de Service Social de l'Université de Montréal, 1948, 60 p.
  17. Line Gosselin, « Robertine Barry (1963-1910). Fondatrice du Journal de Française », dans Maryse Darsigny et al. (dir.), *Ces femmes qui ont bâti Montréal Ces femmes qui ont bâti Montréal*, op. cit., p. 147-148.
  18. Maryse Darsigny, *Du Comité provincial du suffrage féminin à la Ligue des droits de la femme (1922-1940) : le second souffle du mouvement féministe au Québec de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle*, thèse de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 1994, p. 48.
  19. Maryse Darsigny et Line Gosselin, « Anne-Marie Gleason (1875-1943). Fondatrice de *La Revue moderne* », dans Maryse Darsigny et al. (dir.), *Ces femmes qui ont bâti Montréal*, op. cit., p. 179-180.

20. Il existe une confusion au sujet de ces candidatures. Maryse Darsigny soutient que Saint-Jean se présente comme libérale indépendante alors que Pierre Drouilly dit qu'elle était seulement indépendante. Voir Maryse Darsigny, *Du Comité provincial du suffrage féminin*, op. cit., p. 62, et Pierre Drouilly, *Répertoire du personnel politique québécois féminin, 1921-1989*, op. cit., p. 41.
21. Voir Diane Lamoureux, «Féminisme de charme et féminisme de choc», dans *Thérèse Casgrain : Une femme tenace et engagée*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1993, p. 43-54.
22. Gérin-Lajoie dirige l'importante délégation de femmes, où sont représentées tant la FNSJB que le CPSF, marchant sur Québec en février 1922 afin d'exiger l'obtention du droit de vote pour les femmes. À l'occasion de ce voyage les autorités du chemin de fer réservent un char spécial pour les soixante-quinze femmes qui se dirigeaient de Montréal vers Québec. À leur arrivée dans la capitale, un groupe de Québécoises se joignent à elles. Il est à noter que le premier ministre Taschereau avait prévu les recevoir dans son bureau mais face au succès inattendu de cette manifestation, la rencontre dut être relocalisée.
23. Karine Hébert, «Une organisation maternaliste au Québec : la Fédération Nationale Saint-Jean Baptiste et la bataille pour le vote des femmes», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n° 3, 1999, p. 342.
24. Thérèse Casgrain, *Une femme chez les hommes*, Montréal, Éditions Le Jour, 1971, p. 83
25. Jean-Guy Genest, *Godbout*, Québec, Septentrion, 1996, p. 152.
26. *Ibid.*, p. 155-156.
27. Réal Bélanger, Richard Jones et Marc Vallières, *Les grands débats parlementaires, 1792-1992*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1994, p. 92-95.